



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site		Numéro	T15760
Adresse du site	36 avenue d'Iéna	Hauteur	R+7 (27.10m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	non		

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/05/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	24/05/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	24/07/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des quadribandes existantes (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 350°, 120° et 240°.
Tilts (degrés)	Entre 4 et 8°

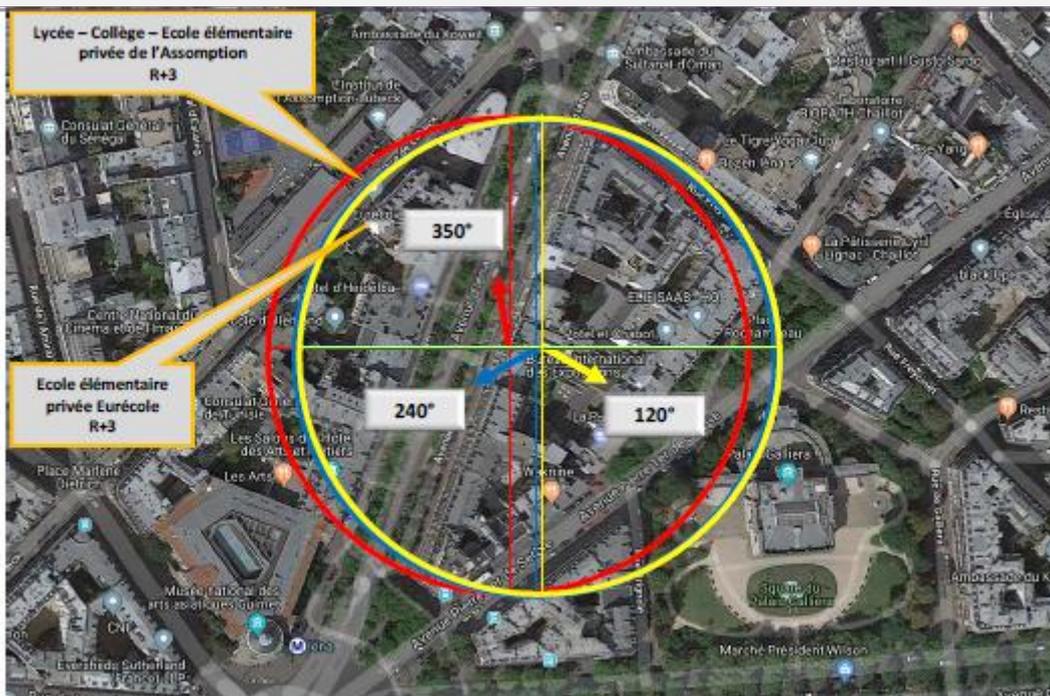
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes quadribandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de 9 nouveaux modules techniques associés aux antennes. Ces coffrets seront fixés contre les cheminées. Aucune modification ne sera apportée dans la zone technique dédiée à Bouygues Télécom en sous - sol de l'immeuble. Les modifications ne seront pas visibles depuis les rues avoisinantes, donc n'auront aucun impact visuel depuis l'espace public
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	27.15m (Az 350 et 120°) 28.90m (Az 240°)

Conformité du dossier

Date de l'avis	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée - Collège - Ecole élémentaire privée de l'Assomption	6 rue de Lübeck 75016 Paris	R+3	Non	93.00m	0,8951 V/m
Ecole élémentaire privée Eurécole	5 rue de Lübeck 75016 Paris	R+3	Non	85.00m	0.9794 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

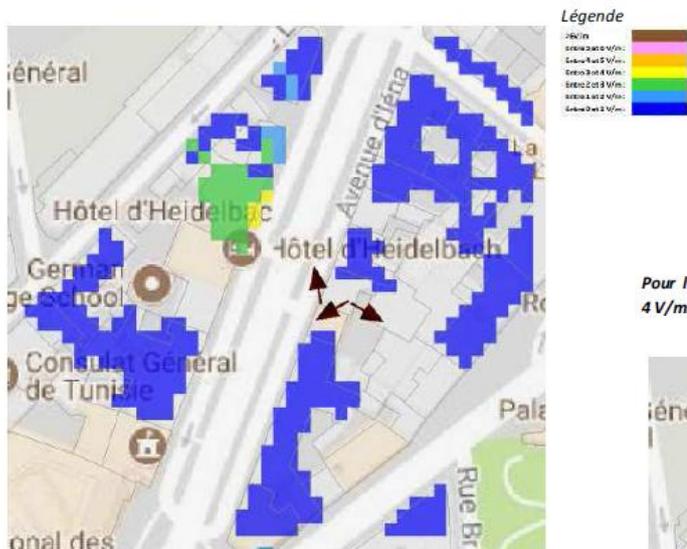


Rayon de 25m autour du point d'implantation

Simulation et conformité au seuil de la Charte

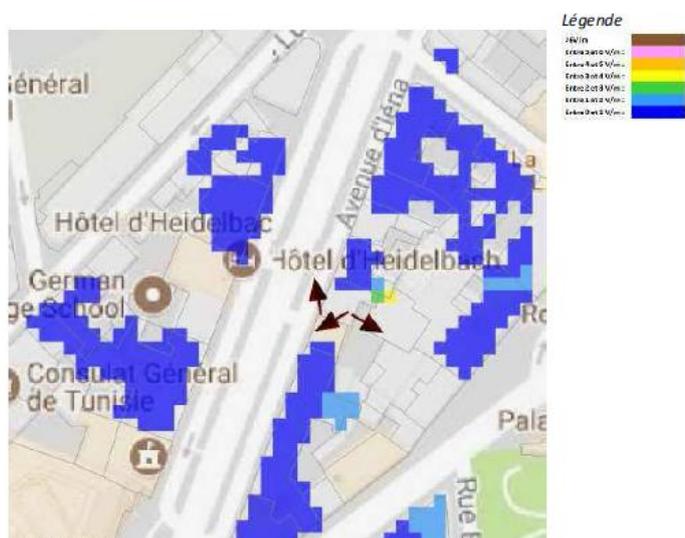
c. Azimut 350°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



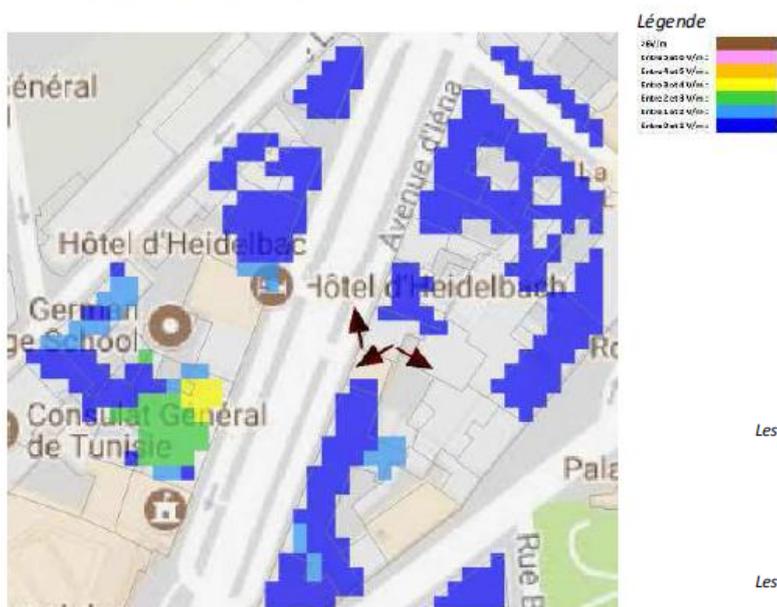
a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



b. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



**SIMULATION CONFORME
AU SEUIL DE LA CHARTE**

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	25,5 m	22,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Aucune modification
visuelle à prévoir



Vue des Azimuts



Pas d'immeuble en vue directe

Azimut 350°



Pas d'immeuble en vue directe

Azimut 120°



Pas d'immeuble en vue directe

Azimut 240°